

FORMER TROP DE MÉDECINS ? UNE AFFIRMATION COMPLÈTEMENT DÉCONNECTÉE DE LA RÉALITÉ DE TERRAIN

En réaction à l'Atlas 2025 de la démographie médicale en France publié par le Conseil national de l'Ordre des médecins, Raymond Messenger Vice-Président en charge de la ruralité et de l'accès aux soins au Département du Finistère tient à exprimer son profond désaccord avec l'idée selon laquelle la France formerait aujourd'hui "trop" de médecins : *« cela n'est pas entendable pour la majorité des citoyens et des élus locaux et pour le Département du Finistère »*.

UNE ANALYSE EN CONTRADICTION AVEC LA RÉALITÉ DES TERRITOIRES

Dans le Finistère comme ailleurs, l'accès aux soins est un combat quotidien : manque de médecins généralistes, allongement des délais de consultations, surcharge des urgences... Ce sont les habitants, toutes générations confondues, qui subissent directement les conséquences de cette pénurie.

Le renoncement aux soins est un phénomène de plus en plus fréquent partout dans le département et plus encore dans le centre Finistère, cela est difficile à admettre en 2025 en France, mais c'est une réalité.

Il est pour le moins surprenant, voire déroutant, de lire qu'il y aurait un risque de « surformation » des médecins alors que de nombreuses communes restent désespérément en quête de médecins généralistes.

A ce titre, le Département a lancé une enquête auprès des 277 communes en novembre 2024 afin de connaître les besoins en santé sur le territoire. Sur les 261 réponses reçues, seulement **10 % des maires estiment avoir une offre de soins suffisante pour leur commune, et 40 % des communes ne seraient pas suffisamment pourvues en médecins généralistes.**

« En ce moment même, 50 communes sont en recherche active et peinent à trouver un médecin généraliste dans le cadre de départs à la retraite ou de constructions de cabinets médicaux.

FORMER PLUS EST UNE NÉCESSITÉ, PAS UN LUXE

Former un médecin prend plus de 10 ans. Ce qui est décidé aujourd'hui en matière de formation aura des effets à long terme.

Selon une étude prospective réalisée par le Département il faudrait installer 80 médecins généralistes par an d'ici à 2035 pour couvrir les besoins dans le Finistère, or, à ce jour, on est loin du compte car on peine dépasser la quarantaine.

Le Finistère doit pouvoir compter sur une offre de soins adaptée aux besoins d'une population qui augmente, plus âgée et qui consulte, rurale pour une large part et géographiquement dispersée. Au 1^{er} janvier 2025, le département du Finistère compte environ 24,4 % de sa population âgée de 65 ans ou plus, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (22%). Les projections indiquent que cette dynamique se poursuivra dans les décennies à venir avec, dans certaines zones, un taux de 45% de la population de 65 ans et plus.

En parallèle, la pyramide des âges des médecins en activité va générer de nombreux départs à la retraite dans les années à venir : en 2023, 58% des médecins généralistes ont entre 40 et 59 ans et 23% ont plus de 60 ans.

Ces évolutions démographiques auront des répercussions significatives sur les besoins de santé. Il est prioritaire d'anticiper et d'accélérer les installations, pas de les freiner. C'est la vision du Département du Finistère qui a procédé à une analyse des données de démographie médicale et de population à l'horizon 2035 notamment en évaluant les besoins en équivalent temps plein.

Augmenter le nombre de places en formation initiale est donc une nécessité, tout comme agir sur la répartition territoriale et les conditions d'exercice des médecins pour éviter de fortes tensions dans les zones sous-dotées et garantir une offre de soins équitable pour tous.

L'ACCÈS AUX SOINS : UNE URGENCE DÉPARTEMENTALE ET UNE RÉPONSE COLLECTIVE

Le Département du Finistère rappelle son engagement total aux côtés des communes, des professionnels de santé et des Finistériens pour garantir un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Il est urgent de sortir des logiques purement comptables et d'adopter une vision prospective, concrète et territorialisée de la santé publique.

C'est la raison pour laquelle « le Département élabore un « plan départemental santé », comprenant des mesures incitatives à l'attention des collectivités et des professionnels de santé, et visant à développer la médecine de proximité dont les Finistériens ont besoin. »

Enfin, la réponse à cette crise ne peut être que collective. Le Département est ainsi pleinement disposé à participer aux travaux de planification des besoins en santé, aux côtés de l'ensemble des acteurs concernés. **« Dans l'attente d'une offre médicale en adéquation avec les besoins réels des territoires, nous adhérons à la proposition de loi transpartisane « visant à lutter contre les déserts médicaux » précise enfin Raymond MESSAGER.**